

**Zeitschrift:** Générations  
**Herausgeber:** Générations, société coopérative, sans but lucratif  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 116

**Rubrik:** La Suisse en bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

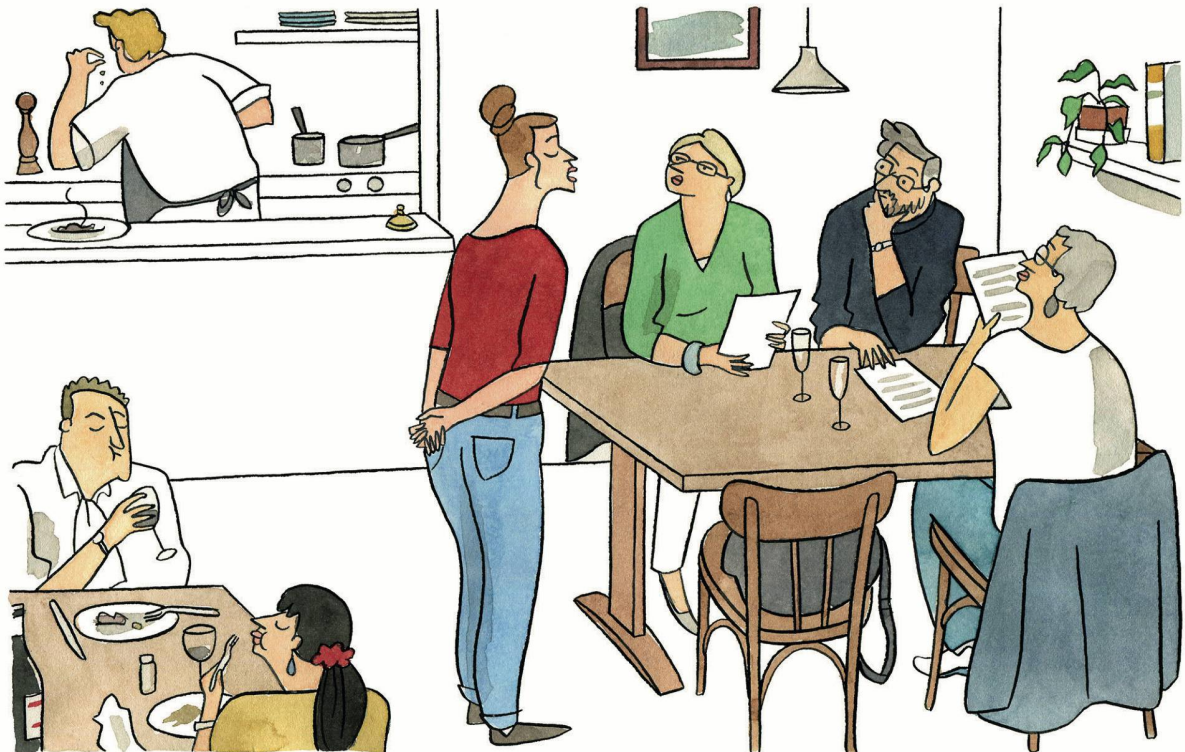
## LA SUISSE EN BREF

**Démographie La Suisse franchit une nouvelle barre**

La douce Helvétie a passé le cap des 8,5 millions d'habitants en 2018, soit une croissance de 0,7%. Cela dit, la progression a été la plus faible de ces dix dernières années. Tous les cantons, sauf le Tessin et Neuchâtel, ont vu leur population augmenter. Schwytz et Fribourg affichent la plus forte croissance (+1,2%). Zoug, Zurich, Argovie (+1,1%), Thurgovie (+1%), Genève (+0,9%), de même que Schaffhouse, Vaud et Lucerne (+0,8%) ont également enregistré une croissance supérieure à la moyenne nationale.

**Deli** Notre mascotte ne sera pas guide d'aveugle

Vous souvenez-vous de Deli? Pour rappel, ce jeune labrador avait commencé une formation de chien guide d'aveugle à la Fondation de Brenles (VD) et *générations* l'avait suivi durant une année. Placé dans une famille de parrainage, il a réussi les examens médicaux de rigueur, avant d'échouer, cet été, au test d'évaluation. «Le travail en ville ne lui convenait pas trop, note Christine Baroni-Pretsch, directrice de la fondation. Il a montré son malaise en se bloquant en laisse et au harnais.» Réformé, comme cinq de ses onze frères et sœurs, Deli a été placé dans une famille qui habite à la campagne, où il coule des jours heureux.

**Le dessin de Micaël**

- CHAQUE PLAT EST ÉLABORÉ DANS LE SOUCI DE PRÉSERVER LES ÉTOILES DU CHEF!

**Ecolo Delémont se met au vert**

A Delémont, on veut sensibiliser la population à la présence de la nature en ville. En clair, l'agglomération envisage, dès l'an prochain, de lancer un projet qui se prolongera jusqu'en 2024. Des fleurs, des arbustes et des arbres fruitiers seront plantés, des jardins potagers seront créés, alors qu'on favorisera aussi la pousse de l'herbe pour attirer insectes et autres petits animaux. Certains ronds-points des neuf communes de l'agglomération seront également recouverts de végétation. Sympa, non?

**Assurances Le libre choix des médecins maintenu**

Pas de bol pour les assureurs, tant mieux pour les assurés! Après le Conseil des Etats, le National a aussi rendu son verdict. Et un verdict sans appel, par 135 voix contre 41. Pas question donc d'accorder plus de pouvoir aux caisses maladie et de les laisser choisir les médecins dont elles remboursent les prestations. Autrement dit, le libre-choix du médecin devrait continuer à être garanti. Pourquoi cette décision: simplement parce que «la population y est opposée», a rappelé la socialiste saint-galloise Barbara Gysi.